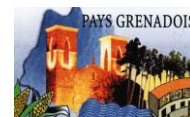


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —

Artassenx - Bascons – Bordères-et-Lamensans - Castandet – Cazères-sur-l'Adour – Grenade-sur-l'Adour
Larrivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin – Saint-Maurice-sur-Adour



BUREAU COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS

**Séance du 15 septembre 2025 à 8h30
à la Salle du Conseil communautaire de la Communauté de Communes**

N° de la Délibération	Objet	Décision
DELIB N°B2025-14	Culture – Attribution de subventions aux actions culturelles.	Adoptée.
DELIB N°B2025-15	Attribution de subvention en matière de promotion de produits agricoles de qualité.	Adoptée.
DELIB N°B2025-16	Création de 9 postes d'adjoints d'animation en CEE pendant les petites vacances scolaires 2025/2026.	Adoptée.
DELIB N°B2025-17	Enfance – Jeunesse – Création de 2 postes temporaires à temps non complet (25h) d'adjoint d'animation pendant les petites vacances scolaires 2025/2026 (accroissement temporaire d'activité)	Adoptée.
DELIB N°B2025-18	Ecole de musique – Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article L.323-23 1° du code général de la fonction publique)	Adoptée.
DELIB N°B2025-19	Enfance Jeunesse – Création d'un poste temporaire d'adjoint d'animation à temps non complet (en application de l'article L.332.23 1° du code général de la fonction publique).	Adoptée.

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-paysgrenadois.fr>.